

ORIENTATION 1 - ÊTRE UNE RÉFÉRENCE

En 2027, la FQCCL sera connue et reconnue comme une référence du loisir communautaire par les instances gouvernementales, ses membres, ses partenaires et la population générale. Les employés de la Fédération sont professionnels et développent en continu leur expertise dans le domaine.

1.1 Promouvoir auprès des instances gouvernementales les actions et la force des CCL

- a. Contribuer par une présence active à faire valoir le rôle des CCL dans les enjeux de société
- b. Faire reconnaître la force et la crédibilité de notre regroupement
- c. Répondre aux enjeux de reconnaissance des CCL au niveau municipal

1.2 Augmenter la notoriété publique des CCL

- a. Déployer et faire connaître le programme d'agrément des CCL
- b. Créer un groupe de travail sur les communications
- c. Réaliser un plan de communication ambitieux
- d. Élaborer une campagne de marketing social
- e. Améliorer les communications avec les membres
- f. Utiliser le programme JPC afin de faire connaître les CCL aux jeunes familles

1.3 Favoriser le développement des pratiques en loisir communautaire

- a. Contribuer à et/ou instiguer des projets de recherche
- b. Offrir aux CCL des opportunités de développement et de formation
- c. Organiser des journées de réflexion, congrès et/ou colloque

ORIENTATION 2 - ÊTRE PROCHE ET À L'ÉCOUTE DES MEMBRES

En 2027, la FQCCL regroupe un membrariat plus important, plus diversifié et joue un rôle de rassembleur. Les employés de la Fédération sont efficaces, disponibles et diligents.

2.1 Favoriser le réseautage, la collaboration et l'entraide entre CCL

- a. Augmenter et élargir le bassin de membres
- b. Animer des communautés de pratique
- c. Alimenter et promouvoir la zone membre
- d. Faciliter les communications avec et entre les membres

2.2 Développer le sentiment de fierté

- a. Animer une vie associative riche
- b. Faire vivre et briller la JQCCL
- c. Déployer le programme d'agrément

2.3 Outiller les CCL pour faire face aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre

- a. Créer un groupe de travail sur les stratégies pour améliorer le capital humain des CCL
- b. Développer des outils de promotion des emplois en CCL
- c. Procéder à une enquête de rémunération globale

2.4 Offrir des programmes adaptés aux besoins des CCL

- a. Offrir une couverture d'assurance responsabilité civile adéquate aux CCL
- b. Développer les champs de pratique de la Fédération afin de répondre à de nouveaux besoins
- c. Promouvoir nos boîtes à outils

ORIENTATION 3 - ÊTRE VISIONNAIRE

En 2027, la FQCCL répond aux besoins du présent tout en gardant le cap sur l'avenir et s'efforce constamment de connaître de façon précise le monde dans lequel elle évolue. Les employés de la Fédération sont à l'affût de projets nouveaux et à l'avant-garde dans leur pratique.

3.1 Être à l'affût des tendances en loisir communautaire

- a. Assurer une vigie des tendances à l'international
- b. Faciliter la réflexion sur les opportunités de développement de l'offre de loisir (ex. pratique libre)
- c. Favoriser l'inclusion et la diversité en CCL

3.2 Favoriser le développement de nouveaux CCL

- a. Former et informer la population sur la mission d'un CCL
- b. Accompagner des communautés souhaitant prendre en main leur loisir en développant un CCL
- c. Soutenir des CCL dans le développement de leur milieu de vie

3.3 Amener la population à mettre le loisir au cœur de ses préoccupations

- a. Promouvoir et déployer le programme RÉEL
- b. Déployer un programme d'éducation au loisir au sein des CCL
- c. Encourager la participation citoyenne et l'implication bénévole

ORIENTATION 4 - ÊTRE UNE ORGANISATION PÉRENNE

En 2027, la FQCCL a le luxe et le temps de rêver grand. Elle est solide financièrement et peut se projeter dans l'avenir sans crainte. Les employés de la Fédération contribuent à la pérennisation des différents projets qu'ils portent.

4.1 Développer le volet philanthropique

- a. Profiter du programme Placement sports et loisirs
- b. Trouver des partenaires philanthropiques récurrents

4.2 Assurer un financement stable (gouvernemental et autonome) de la Fédération

- a. S'assurer un financement à la mission adéquat
- b. Être à l'affût des possibilités de financement afin de développer des projets porteurs

4.3 Garantir une équipe de travail compétente

- a. Accompagner les employés de la Fédération dans le développement de leurs compétences
- b. Fournir des outils de travail adaptés aux besoins
- c. Assurer la relève, notamment par l'embauche de stagiaire